

franc jeu avec nous. Mais il y a des députés dont les noms sont sur la liste des membres de cette Chambre, qu'on ne voit jamais ici d'un bout de la semaine à l'autre, qui ne viennent pas dans l'enceinte de cette Chambre d'un bout du mois à l'autre. Nous qui venons ici, nous faisons, non seulement les affaires de nos électeurs, mais aussi les affaires que ces députés devraient faire. Pourquoi ne sont-ils pas présents? Examinez la liste et voyez ceux qui sont absents de la Chambre d'une façon persistante. Qui sont-ils? Non pas ceux qui occupent d'humbles situations dans la vie. Non pas des hommes comme moi, dont les moyens sont limités. Nous nous occupons de nos devoirs dans cette Chambre et nous sacrifions chaque jour des dollars en agissant ainsi. Vous constaterez que depuis des années, ceux qui se sont absentes de la Chambre tous les jours, sont des hommes très riches qui trouvent que cela convient mieux à leurs intérêts de rester chez eux pour s'occuper de leurs propres affaires, parce que cela leur rapporte \$100 pour chaque dollar qu'ils reçoivent ici de la prétendue indemnité. C'est pour cela qu'ils sont absents de la Chambre. J'ai des idées très arrêtées sur cette question. La presse du pays—et il n'y a jamais eu une époque où la presse a eu moins de respect pour nous qu'aujourd'hui—a très souvent appelé l'attention sur la présence peu nombreuse des députés dans la Chambre. Combien de fois la presse du pays a-t-elle appelé l'attention sur ceux qui étaient absents, sur les hommes riches qui s'absentaient de la Chambre tous les jours, toutes les semaines et tous les mois. Je ne les ai jamais vus mentionnés par la presse du pays. La presse a de trop grands intérêts avec ces hommes puissamment riches pour ne rien dire contre eux ou pour blesser leurs sentiments.

La presse ne souligne jamais l'absence de ces richards. Les journaux préfèrent tomber sur les députés qui accomplissent régulièrement leur devoir, qui siègent ici jusqu'à trois heures du matin, comme nous l'avons fait hier, afin d'accomplir, non seulement, nos fonctions parlementaires, mais aussi celles des richissimes collègues dont les puissants intérêts exigent qu'ils restent chez eux et s'occupent de leurs affaires particulières plutôt que de perdre leur temps à surveiller l'administration des affaires du pays. Je prétends donc que nous, les humbles représentants du peuple, qui avons accompli fidèlement nos devoirs parlementaires au jour le jour, avons joué franc jeu

[M. Edwards.]

avec le peuple canadien; je n'hésiterais donc pas pour ma part à expliquer la situation au peuple et à lui demander de jouer franc jeu avec ses représentants. Il y aurait beaucoup à dire à l'appui de l'attitude qu'a adoptée le premier ministre. A son titre de premier ministre du Canada, en somme, c'est mon très hon. ami (sir Robert Borden) qui serait tenu responsable en toute cette affaire et non le chef de l'opposition ou le chef du troisième parti siégeant à l'extrême gauche. Personne ne peut nier, c'est évident, que le coût de l'existence a augmenté pour les députés à la Chambre des communes comme pour le reste des citoyens du pays. A notre titre de représentants du peuple, nous avons reconnu cette augmentation de la cherté de la vie en accordant une indemnité aux fonctionnaires publics. Nous avons tenu compte de cette situation anormale l'année dernière en accordant aux vétérans, pensionnaires de l'Etat, une indemnité de vie chère de 20 p. 200, basée sur le chiffre de la pension qu'ils touchent. Nous avons fait encore mieux cette année, puisque nous avons décidé de porter de 20 à 50 p. 100 l'indemnité de vie chère que reçoivent les pensionnaires de l'Etat. Or pour quelle raison avons-nous suivi cette ligne de conduite? C'est uniquement parce que nous reconnaissons que le coût de l'existence a augmenté et nous prenons des mesures en conséquence. Nous savons fort bien que les traitements et les pensions représentent à peine, en ce moment, une fraction du montant primitif puisque la puissance d'achat du dollar est loin de valoir 100 cents. Nous nous sommes donc rendu compte de la situation pour tout le monde, sauf pour nous-mêmes. Or pourquoi hésiterions-nous à demander au public de nous rendre justice à son tour? Pour ma part, je serais prêt à accepter l'ancien chiffre de l'indemnité parlementaire le jour où la situation redeviendra normale. C'est là le principe qui nous a guidés pour les autres; nous l'avons adopté en tant qu'il s'est agi des fonctionnaires du service public. Nous leurs avons accordé une indemnité de vie chère. Pourquoi? Pour l'excellente raison que cette indemnité sera abolie le jour où la situation redeviendra normale en Canada. Certes, rien ne nous empêche d'être conséquents de nous appliquer le même principe et je ne vois pas pour quelle raison nous serions tenus d'excuser notre conduite et de redouter les reproches de nos commettants, si nous adoptions le même principe que nous avons appliqué aux autres.